

Noces d'or franco-allemandes : le couple est-il fini ?

jeudi 27 décembre 2012, par [Ulrike GUEROT](#)

Citer cet article / To cite this version :

[Ulrike GUEROT](#), **Noces d'or franco-allemandes : le couple est-il fini ?**, *Diploweb.com* : *la revue géopolitique*, 27 décembre 2012.

Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.

Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser un "pourboire" (tip) à votre convenance via le site <https://fr.tipeee.com/diploweb> . Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse expertise.geopolitique@gmail.com.

Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.

Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

France et Allemagne ont des conceptions éloignées en matière économique et sur les formes souhaitables de l'intégration européenne. L'Allemagne craint que la France n'effectue pas les réformes de structure nécessaires en matière économique ; et elle s'étonne que ses propositions d'union politique ne suscitent en France aucun écho. C'est ensemble que Paris et Berlin doivent formuler des propositions pour une intégration à la fois économique et politique, ferment d'un nouveau projet européen.

Dans le cadre de ses synergies géopolitiques, le *Diploweb.com* est heureux de vous présenter en avant-première sur internet un article d'Ulrike Guérot, « Noces d'or franco-allemandes : le couple est-il fini ? », *Politique étrangère*, vol. 77, n° 4, Hiver 2012-2013, p. 755-768.

CINQUANTE ans avant la signature du traité de l'Élysée [1] : 1913 - l'Europe n'a pas encore succombé à sa « deuxième guerre de Trente Ans ». 1963-2013 est évidemment plus « romantique » que 1913-1963, même si la France et l'Allemagne se sont beaucoup opposées depuis 50 ans : sur la Communauté européenne de défense (CED) ; sur le traité de Rome qui manque échouer sur le libre-échange des bananes ; sur le plan Fouchet refusé par l'Allemagne comme allant à l'encontre de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) ; sur le traité de l'Élysée même, que de Gaulle comparait à une jeune fille ou à une rose en danger de se flétrir.

En dépit du traité de l'Élysée, France et [Allemagne](#), avec leur « symétrie dans l'asymétrie [2] », n'ont pas cessé de s'opposer sur l'Europe entre 1963 et 1989. L'histoire des relations franco-allemandes de l'après-guerre est lue par l'historien allemand Gilbert Ziebura [3] comme un mariage forcé (par la main américaine), où la France emploie toute sa ruse pour utiliser les Américains afin de se protéger contre l'Allemagne sans réellement souhaiter l'intégration européenne ; Berlin, lui, se sert de son amitié avec Paris pour gagner en crédibilité internationale, en position de premier de la classe américaine sur le continent européen, se méfiant avec constance du projet français d'une « Europe puissance ». Bonn veut l'intégration sans la puissance et Paris la puissance sans l'intégration. La virilité française n'a jamais séduit l'Allemagne ; et les vapeurs allemandes - interrogations institutionnelles, legalistes, sur l'union politique européenne, sur les mystérieuses notions de « subsidiarité » et de « fédéralisme », obsession juridique, etc. - n'ont jamais charmé Marianne.

Maastricht : une aventure historique

Dans les années 1990, la France et l'Allemagne se sont opposées sur l'Eurocorps et la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC), pour ne pas parler des cahots qui ont précédé l'accord sur l'union monétaire et le traité de Maastricht. Les années Kohl-Mitterrand-Delors apparaissent pourtant comme la lune de miel franco-allemande, un temps où Paris et Berlin dépassent les subtilités sémantiques et juridiques pour conclure le traité sur l'Union européenne (UE), entraînant le reste de l'Europe dans une aventure historique [4].

À peine l'encre séchée, Maastricht ouvrait pourtant une « guerre de sept ans [5] » entre les deux États : sur le siège de la Banque centrale européenne (BCE), sur le nom de la monnaie, sur le Pacte de stabilité et de croissance (PSC), etc. Maastricht et ses séquelles ont laissé un chantier européen béant, que la France et l'Allemagne n'ont pas su conclure avec le traité

d'Amsterdam de 1997, ni avec le traité de Nice de 2000 - un Suez diplomatique français [6] où Paris perd sa parité institutionnelle avec Berlin -, ni avec la déclaration de Laeken de 2001, ni avec la Convention européenne de 2003. En 2005, le projet de traité constitutionnel est un échec. Près de 20 ans d'odyssée institutionnelle ont été nécessaires pour accoucher du traité de Lisbonne, qui ne résout aucune des questions posées par la conférence intergouvernementale sur l'union politique de 1991. Et la crise de l'euro rappelle douloureusement que Maastricht et son « union de plus en plus étroite » sont inachevés.

Une symétrie en miettes

Une chose est sûre : la vieille symétrie entre puissance politique et puissance économique est rompue. Le retard économique de la France par rapport à l'Allemagne et les gains politiques de la seconde depuis sa réunification ont creusé le fossé. L'UE en a souffert. Alors que la France a résisté à l'élargissement de l'Europe vers l'est, l'Allemagne n'a pas su gérer l'accroissement de son poids politique en Europe. Berlin a alors été tenté de se lancer seul à la conquête du monde, alors que la France boudait à la fois l'Europe et la mondialisation.

Le couple dysfonctionnait déjà depuis quelques années. Une première mutation avait été impulsée par Jacques Chirac et Gerhard Schröder : ils laissaient derrière eux l'Europe sur l'affaire irakienne en 2003, décidaient ensemble de rompre avec le PSC, s'entendaient en catimini sur la Politique agricole commune (PAC)... Quand la *trop grande* entente franco-allemande provoqua les protestations des partenaires européens, la France récupéra ses billes avec son « non » catégorique de 2005, qui laissait en quelque sorte l'Allemagne seule face à l'Europe. Pays profondément modifié par la réunification, celle-ci décidait alors de redresser son économie et de foncer vers les marchés mondiaux.

Quand la France réalise, vers 2008, que l'Allemagne la distance économiquement, elle tente une concurrence politique en proposant l'Union pour la Méditerranée (UPM), en réaction au Partenariat oriental de l'UE, et en réintégrant pleinement l'OTAN pour doubler l'Allemagne dans les relations transatlantiques - le tout avant de se pencher sérieusement sur ses propres réformes structurelles. La crise a encore dégradé la situation, et avec elle l'entente franco-allemande (crise en Libye, nucléaire, etc.).

La France est-elle réformable ?

La France se réveillera-t-elle - ou chutera-t-elle encore [7] ? Les questions de Nicolas Baverez pèsent sur le débat économique français. Les Allemands ont conscience que l'union monétaire a soustrait à la France ses trois instruments préférés de gestion économique et de production de son consensus social : l'inflation, la dévaluation et la politique industrielle [8]. Ils craignent que la France ne se résolve pas aux réformes structurelles et qu'elle devienne ainsi une entrave à l'intégration économique et fiscale que rend nécessaire la crise de l'euro. Nicolas Sarkozy a eu beau se raccrocher *in fine* à Angela Merkel, joindre sa voix au chœur allemand de l'austérité, son mandat n'a pas réalisé les réformes de structure. [On peut reprocher - à raison - à l'Allemagne d'avoir poursuivi cette dernière décennie une politique de dumping salarial, négligé sa demande intérieure](#), fait une politique de « *beggar-thy-neighbor* », causé des déséquilibres commerciaux dans l'UE et mené ses réformes économiques à un prix social élevé. La plupart des économistes allemands jugent pourtant que la France devrait se

soumettre au même régime. Ils s'irritent des discours sur le « non-besoin » de se serrer la ceinture [9] ou de politiques fiscales qui leur semblent erronées. Il existe en Allemagne un consensus tacite sur le fait que l'industrie et la société allemandes feront tout pour rester intégrées au marché mondial ; ce consensus est beaucoup moins réel en France, qui rêve toujours d'un certain « exceptionnalisme français ». Nombre d'Allemands craignent que les marchés ne punissent bientôt la France par les taux d'intérêt. Et il se murmure dans les couloirs berlinois que le vrai problème de l'intégration fiscale européenne n'est pas posé par la Grèce, mais par la France...

Les économies allemande et française divergent de plus en plus, tout comme l'écart se creuse entre l'Allemagne et le reste de l'Europe [10] depuis 2006-2007, moment où la République fédérale émerge de ses réformes Hartz IV et d'un déficit public en contradiction avec le PSC, alors que la France maintient elle un déficit de quelque 4,5 % sans avoir dû financer une réunification. De ce moment, Paris est considéré comme non fiable dans les cercles fermés du *business* allemand.

La France est beaucoup moins industrialisée que l'Allemagne : l'industrie y représente 13 % du produit intérieur brut (PIB) contre 30 % de l'autre côté du Rhin. Le tissu industriel français souffre d'un manque de petites et moyennes entreprises (PME), alors que celles-ci sont l'épine dorsale de l'industrie allemande : l'Allemagne dispose d'environ 700 *hidden champions*, PME inconnues *leaders* mondiaux d'un produit unique. Vu d'Allemagne s'opposent une France du Nord et une France du Sud, une France urbaine et une France rurale : comment créer du développement durable dans cette dernière et comment, plus largement, parvenir à une réindustrialisation du pays ?

On pourrait pourtant décrire une économie française à la fois plus équilibrée et plus performante que l'économie allemande [11]. Sur 20 ans, la France a de meilleurs résultats en matière d'investissements, de consommation, d'emploi, de démographie. Elle a un taux d'investissement de 11 % ; l'Allemagne, de 3,3 %. La France emploie aujourd'hui 3,8 millions de personnes de plus qu'en 1995 et a eu un taux de chômage moins élevé que celui de l'Allemagne entre 1997 et 2008. Le PIB français est aujourd'hui de 38 % plus élevé que celui de 1990 ; celui de l'Allemagne n'a augmenté que de 30 %. Mis à part le *export hype* allemand (engouement médiatique pour les exportations allemandes) - surtout vers la Chine -, il n'y aurait donc rien dans l'économie allemande qui justifie d'en faire un modèle pour la France (ou d'autres pays européens). Paris finance à 3 % ses obligations à dix ans, et les grandes données socio-économiques - éducation, services publics, etc. - semblent être normales. Ce point de vue est pourtant rarement partagé outre-Rhin.

Les Allemands se demandent plutôt [comment la France va faire face aux secousses à venir](#) : l'affaire Peugeot donne un avant-goût d'une rétraction de l'emploi et le taux de chômage y progresse, contrairement à l'Allemagne, et surtout pour les jeunes [12]. Alors que les milieux industriels et le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) [13] paraissent décidés à maintenir la France dans les marchés mondiaux, et pour cela à accepter une nouvelle intégration européenne, une part du pays semble toujours résister.

Le nouveau président français s'est engagé à réduire en 2013 la dépense publique de quelque 6 à 10 milliards d'euros pour ramener le déficit public à 4,5 %. Le montant épargné pourrait être globalement de 33 milliards, avec pour objectif d'en arriver en 2016 à un déficit de 3 %,

conforme au PSC. Avec des perspectives de croissance réduites à 0,4 % ou à 0,1 % pour l'année à venir, beaucoup craignent en Allemagne que la France ne perde pied avant les réformes nécessaires. Entre la promesse de respect du PSC, l'annonce d'une taxe sur les plus riches et la création de nouveaux emplois publics, les signes paraissent contradictoires. Et la France pourrait succomber à la « tentation du Sud », si la divergence, voire la désintégration économiques s'aggravaient entre Europe du Nord et Europe du Sud.

Si Paris continue à bouder les réformes économiques, Berlin s'engagera-t-il dans un bras de fer, comme avec la Grèce, l'Italie ou l'Espagne ? Ou les relations franco-allemandes et la dépendance économique allemande vis-à-vis de la France inciteront-elles l'Allemagne à regarder différemment certaines revendications françaises ? La France a certes des moyens de pression vis-à-vis de l'Allemagne, mais il serait sans doute politiquement dangereux pour le couple de se laisser entraîner dans un tel rapport de force.

Union politique : la France d'abord, cette fois...

La surdité politique française pèse lourd également. En 1994, la France a refusé l'union politique proposée par le rapport Schäuble-Lamers sous forme d'un noyau dur de l'Union [14]. Les querelles politiques françaises ont alors empêché un sursaut d'intégration. Les auteurs éclairaient déjà le point sensible de la future monnaie commune : la nécessité d'une politique budgétaire, fiscale et sociale commune - et donc d'une sorte de « gouvernement européen ». Le projet n'était peut-être pas mûr, mais l'Allemagne fut néanmoins déçue : le pari allemand était alors, à partir de la monnaie, d'entreprendre l'intégration politique, et la France refusait la main tendue. Pour les Allemands, l'acceptation de l'euro en 1992 constituait une sorte de paiement anticipé pour l'union politique. Un vif débat se développait alors en Allemagne sur l'union politique : la fameuse « *Krönungstheorie* » développée par les économistes allemands dans les années 1990 expliquait qu'une monnaie commune ne pouvait venir qu'« en couronnement » d'une union politique, avec une nouvelle légitimité parlementaire et un exécutif européens. Nombreux furent en Allemagne ceux qui pensèrent, sans le dire, que Paris avait « roulé » Berlin...

La France a simplement ignoré la dimension politique de Maastricht, se réfugiant dans un vocabulaire technique pour parler de « gouvernement économique » - une idée que les Allemands refusaient, au prétexte qu'un tel gouvernement restreindrait l'indépendance de la BCE. Ce dialogue de sourds entre une union politique chère aux Allemands et un gouvernement économique cher aux Français - chaque projet ayant l'ambition de remédier aux défauts de l'union monétaire - a duré 20 ans, jusqu'à la tempête sur l'euro. Le grand défi aujourd'hui est de rééquilibrer au niveau européen le rapport entre États et marchés : une « synthèse » franco-allemande pourrait-elle faire l'affaire ?

Durant les deux premières années de la crise, Berlin n'a cessé de battre en retraite sur le thème du gouvernement économique. L'Union a pu agir par le passé sur la politique monétaire grâce à la BCE, ainsi qu'en matière de politique de compétitivité et commerciale, mais la crise l'a catapultée dans une coopération économique beaucoup plus étroite : du pacte pour l'europlus de juin 2011 au pacte budgétaire européen de janvier 2012, l'UE, sous consentement sinon *leadership* allemand, a tenté d'élargir sa capacité de décision en matière économique et de réformes structurelles, ainsi qu'en matière fiscale et bancaire, le tout pour combler son déficit politique [15]. Le cadre institutionnel de la coopération économique s'est

élargi et la demande française d'un gouvernement a donc, d'une certaine manière, été satisfaite.

Mais les avancées budgétaires, notamment les mécanismes de secours paneuropéen adoptés par l'UE (le Fonds européen de stabilité financière [FESF] et le Mécanisme européen de stabilité [MES]) depuis deux ans, qui entraînent *de facto* une érosion des souverainetés budgétaires nationales, ont suscité un tollé en Allemagne, parce qu'ils sont en rupture avec la *no-bail-out clause* de Maastricht (article 125) et parce qu'ils sont contraires au principe de *no taxation without representation*. Pour l'Allemagne, de telles mesures exigent une union politique. L'avenir du couple franco-allemand et sa capacité à mener l'Europe vers un futur plus intégré vont dépendre de l'attitude de la France face au débat allemand. Le message implicite est clair : nous, Allemands, nous sommes engagés dans l'euro sans contrepartie politique en 1992 ; et, depuis, nous avons cédé sur le gouvernement économique.

Après un vif débat public, et avec un fort sentiment de victimisation, les Allemands ont *de facto* abandonné leurs positions orthodoxes sur la non-monétarisation des dettes d'État en septembre 2012. D'où la question répétée : êtes-vous, Français, prêts à suivre l'Allemagne aujourd'hui vers une véritable union politique ? Si oui, Berlin acceptera peut-être, par étapes, une mutualisation des dettes, en commençant par l'union bancaire, un fonds commun de remboursement [16] des emprunts, pour aboutir aux euro-obligations. Mais ces dernières ne seront pas gratuites : leur prix se mesure en abandons de souveraineté. Les noces d'or réclament leur dot. Le 50e anniversaire du traité de l'Élysée pourrait être une bonne occasion d'avancer : s'il est clair que l'union politique n'est pas pour demain, une déclaration positive serait décisive. Mais la France officielle [17] demeure silencieuse.

Qu'est-ce que l'union politique : un débat allemand

Depuis l'été 2012, les Allemands ont mené le débat sur les conditions politiques d'une intégration fiscale, plongeant ainsi au cœur d'une discussion sur le futur de la démocratie en Europe. Le débat concerne les mécanismes d'*accountability* (responsabilité et contrôle politiques), qui impliquent sans doute l'émergence d'un mandat politique européen pour agir en commun dans des domaines tels que la politique bancaire, fiscale (y compris la taxation), la croissance ou la compétitivité (voir entre autres le rapport des quatre présidents européens pour une véritable union bancaire [18]).

En septembre, le rapport du groupe sur le futur de l'Europe, sous l'égide de Guido Westerwelle, a souligné la nécessité de créer un véritable « espace public européen [19] » - par une réforme du fonctionnement parlementaire, aux niveaux nationaux et européen - et donc un équilibre des pouvoirs - à la Montesquieu - au niveau européen. Les Allemands sont certes soupçonnés [20] de lancer ce débat sur l'union politique pour ralentir l'avance vers l'intégration fiscale et de mettre la barre politique assez haut pour la rendre infranchissable [21]. Mais même si le pays reste partagé sur le degré d'intégration souhaitable, au moins s'est-il déjà investi dans le débat [22] : une telle démarche requiert-elle un changement constitutionnel, cette fois-ci par un référendum aux termes de l'article 146 GG de la Loi fondamentale ? L'arrêt de la Cour constitutionnelle a donné le feu vert au MES, mais il a surtout remis la décision ultime sur la constitutionnalité d'une intégration fiscale renforcée dans les mains du politique. Les dés ne sont donc pas encore jetés et nul ne sait si l'Europe aura besoin d'une nouvelle Convention pour réformer ses traités [23] ou si elle saura avancer selon

une méthode plus incrémentale par l'intergouvernemental. Ici aussi la France et l'Allemagne pourraient suggérer une solution commune lors du 50e anniversaire de leur traité...

À chaque pas vers la communautarisation des dettes, la question du système démocratique européen est posée en Allemagne. Une réponse pourrait être la création d'un Parlement de la zone euro [24], sous-entité du Parlement européen. Chaque décision touchant aux règles fiscales, aux budgets de la zone euro, ne serait votée que par les députés de la zone euro. Une autre réponse pourrait être une sorte de *Parlamentsverbund* [25], réseau des parlements nationaux qui aurait un rôle de deuxième chambre. Ce débat rouvre bien entendu celui de l'Europe à deux vitesses, délicat surtout pour les pays qui souhaiteraient rejoindre rapidement une zone euro plus intégrée politiquement - voir la Pologne.

Du point de vue allemand (ou au moins de la Cour constitutionnelle), le Parlement européen actuel est incapable d'assurer le contrôle démocratique d'une future communauté de dettes, n'étant pas un parlement à représentation proportionnelle. Pour les Allemands, cette incapacité systémique concerne aussi les mesures de sauvetage de l'euro par le MES. Ce déficit démocratique structurel ne pourrait être comblé que si le Parlement européen fonctionnait sur le principe *one man one vote*, flanqué d'une deuxième chambre composée de parlementaires nationaux. L'idée d'une deuxième chambre n'est pas nouvelle. Elle avait déjà émergé lors de la Convention constitutionnelle de 2003. À l'époque elle fut rejetée, nul ne souhaitant doubler les institutions européennes d'une *assemblée nationale populaire* à la chinoise. Cette fois, c'est l'idée de faire davantage participer les parlements nationaux à l'intégration européenne qui suit son chemin. Le schisme franco-allemand d'hier opposait fédéralisme (allemand) et intergouvernemental (français). La nouvelle discordance opposera parlementarisme (allemand) et « exécutivisme » (français).

Avec une restructuration du Parlement européen, un Parlement pour la zone euro ou une deuxième chambre, le débat allemand - largement ignoré en France - met l'accent sur une nouvelle définition parlementaire de l'Europe : droit d'initiative pour le Parlement européen, droit de ce Parlement d'élire le « gouvernement européen » (ou du moins les personnes centrales de l'exécutif), prérogatives budgétaires avec droit de création d'impôts. Un contrôle accru du budget permettrait à lui seul d'élargir les capacités redistributives du Parlement et donc par exemple d'introduire une assurance chômage gérée au niveau européen. Sur de telles revendications, l'imagination franco-allemande devrait être aux commandes ; mais le couple traîne des pieds.

Quid de la tradition française ?

La France semble venir d'un peu trop loin, avec sa tradition présidentielle, pour accepter de telles propositions. Mais l'Allemagne vient elle aussi de très loin pour accepter l'orientation de la BCE qui se dessine, avec un achat « illimité » d'obligations qui est, pour Berlin, à la limite de la légalité. Il est temps de bousculer les vaches sacrées : la communauté de dettes ne sera pas gratuite politiquement et ne pourra voir le jour sans un profond changement du système institutionnel de l'UE.

Nul ne prétend que la discussion européenne soit, en Allemagne, claire et sans arrière-pensée. Mais reconnaissons que c'est la troisième fois que les Allemands se prononcent pour plus d'intégration politique : en 1994 (rapport Schäuble-Lamers), en 2000 (discours de Joschka

Fischer sur l'*avant-garde* à l'université Humboldt), aujourd'hui enfin.

Compte tenu de ses traditions philosophiques, la France est loin d'un patriotisme constitutionnel à la Jürgen Habermas [26], associant cogestion sociale, fédéralisme, autorité de la Cour constitutionnelle ou fondations politiques à la création démocratique. Rares sont les intellectuels français - néokantiens, multiculturalistes, cosmopolites - se rattachant à une tradition des Lumières dont Jürgen Habermas, Ulrich Beck ou encore Norbert Elias sont les représentants allemands et pour qui la construction européenne est d'abord une évolution vers un État postnational. Rares sont les penseurs français qui, comme Gérard Mairet, suivent la logique allemande : « Pour être réelle et absolument désirable, la démocratie [doit être] par essence transnationale et cosmopolitique [27]. » L'exercice des droits individuels et de la démocratie ne peut plus se limiter à l'État-nation : l'Union européenne offre un nouveau cadre politique, une cosouveraineté où la démocratie peut aussi s'exercer.

Ni la France, ni l'Allemagne n'en sont là, et la République européenne n'est pas pour demain. Mais le 50e anniversaire pourrait être l'occasion de parler franc, d'ébaucher un horizon : l'Europe demande à tous à la fois un *rapprochement* et un *changement* des cultures politique et économique.

Les peuples : où en sont-ils ?

[L'écart entre élites et peuples sur la question européenne est flagrant](#) des deux côtés du Rhin. Le débat sur l'Europe s'est accéléré côté allemand lors de la rentrée politique. Et plusieurs événements ont créé un climat positif : la décision de la BCE de racheter sans limite les obligations des États en difficulté ; le feu vert (avec réserves) de la Cour constitutionnelle allemande le 12 septembre 2012 ; les avancées vers l'union bancaire. Mais le scepticisme des citoyens vis-à-vis de l'intégration grandit, et en France les souverainistes de gauche et de droite font la vie dure aux modérés qui entendent remettre Paris sur la route européenne. La pensée « républicaine », toujours présente en France, voit dans la construction européenne contemporaine une sorte de négation de l'Histoire et des nations [28] et s'oppose à une politique d'austérité « imposée par l'Allemagne ».

Ni les Français ni les Allemands ne sont prêts à abandonner leur souveraineté, à en doter une nouvelle structure parlementaire européenne ou à renoncer à leur culture socio-économique. Mais ils ne veulent pas non plus renoncer à l'Europe et à ses avantages : des deux côtés du Rhin on balance entre un *oui* rationnel et un *non* émotionnel. En Allemagne, quelque 70 % des sondés refusent les « États-Unis d'Europe » ou une fédération européenne [29] ; 54 % préféreraient sortir de l'euro, alors que 84 % prévoient que l'euro sera maintenu [30].

Quant à la France, la plaie du refus de 2005 y est encore béante et les Français demeurent largement divisés : l'aile gauche du Parti socialiste (PS) et les Verts, au gouvernement, sont contre une politique dite d'austérité ; ils sont rejoints par Marine le Pen et plus discrètement par une partie de l'UMP, traditionnellement étatiste, dirigiste et souverainiste, qui n'a jamais vraiment approuvé l'Europe intégrée et libérale de tradition allemande. La moitié des Français pourraient donc s'opposer à l'accélération des réformes économiques et à une restructuration du système européen. Outre-Rhin, le sentiment est le même, sauf qu'il est inverse, les Allemands se demandant par exemple s'il est opportun de se rapprocher du Sud et d'accepter plus d'inflation...

Avec le 50e anniversaire du traité de l'Élysée, Paris et Berlin se trouvent *de facto* face à l'hypothèse de la fusion de leurs systèmes politique et économique dans une Europe plus intégrée : il s'agit bien de faire émerger un nouveau *contrat social* à l'échelle européenne. Mais pour que le compromis franco-allemand puisse être fécond *pour les autres*, il vaut mieux que les deux acteurs divergent, que le couple se dispute ! Trop d'harmonie, voire une symbiose à l'image du couple « Merkozy [31] », est dysfonctionnelle en ce qu'elle ne laisse guère de place aux autres pays.

Si l'Allemagne, derrière un discours public plus alarmiste, acceptait dans les faits un changement de rôle de la BCE (qu'annonce la décision du 6 septembre 2012) pour s'engager dans une union bancaire, il s'agirait d'une révolution culturelle. La route vers l'union bancaire est cahoteuse [32] et Paris, Berlin et les autres n'ont pas abattu leurs cartes, en particulier quant au détail de l'accord possible [33] - par exemple sur l'institution qui serait chargée de la supervision et sur les banques qui lui seraient soumises. Le rôle du franco-allemand est ici de préparer le terrain du compromis. Il reste que si les élites, des deux côtés du Rhin, s'accordent plus ou moins sur la nécessité d'un « plus d'Europe », les citoyens demeurent sceptiques. Et l'écart se creuse entre une logique économique et fiscale poussant à l'intégration et l'inertie des politiques nationales.

Quelle Europe, avec et pour quelle jeunesse ?

Les grands projets ont besoin de porteurs nombreux. La routine franco-allemande, huilée et technocratique, fonctionne normalement. En témoignent plus de 80 projets de coopération dans différents secteurs [34] (technologie, recherche, échange entre les jeunes, sécurité). Mais la normalité crée l'ennui, et particulièrement dans la jeunesse.

Ajoutons d'autres images, même implicites. Paris n'est pas *cool*, et d'ailleurs trop cher pour y faire des études ; et les jeunes Allemands ne rêvent plus de la Sorbonne, au contraire des années 1960, 1970 ou 1980, où l'on voulait suivre les traces de Sartre et de Beauvoir, où l'on se pressait aux séminaires de Lacan, de Foucault, de Baudrillard ou de Grosser. Quarante ans de travail de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) et tout l'argent investi n'ont pas fait de la France un pôle d'attraction pour les Allemands, et réciproquement (même si Berlin devient un pôle d'attraction pour les jeunes Français).

Cette nouvelle « normalité » se reflète dans la baisse de l'apprentissage de la langue de l'autre, des échanges entre jeunes et des traductions. Seul le nombre des touristes augmente : les Allemands dans le Sud de la France ; les Français à Berlin... Pour un jeune Allemand, comme pour un jeune Français d'aujourd'hui, le centre de la curiosité culturelle n'est plus à Paris ou à Berlin, mais à Shanghai, au Caire ou à Dubaï. Comment, dès lors, développer une identité européenne encore plus intégrée et intense, comme l'exige la crise présente ? Les jeunes veulent profiter de l'Europe mais peut-être pas la défendre, et sans doute sous-estiment-ils les risques de désintégration, désormais manifestes.

L'Europe existe certes, pour les jeunes, mais elle n'a pas d'histoire. L'histoire d'une Europe post-1989, puissante et visible dans le monde, reste à écrire - et il en est de même pour son principal moteur, les relations franco-allemandes. Comment et pourquoi une jeunesse distancée des récits des conflits mondiaux réussirait-elle le saut fédéral que les pères fondateurs et leurs héritiers ont échoué à concrétiser dans des circonstances favorables ? Il

faut reconstituer un récit européen pouvant déboucher sur une réponse commune à la question : que voulons-nous faire ensemble dans le monde et pour le monde ?

La jeune génération prendra-t-elle cette tâche à cœur ? Et d'ailleurs, quels jeunes ? Les études (pour l'Allemagne [35]) montrent que la mobilité augmente pour le segment supérieur, le plus aisé, de la société et qu'elle décroît pour les segments les plus vulnérables : le jeune de Berlin-Marzahn ne vient pas à Berlin-Mitte, comme le jeune beur de la banlieue parisienne va rarement à Paris, hors les Champs-Élysées... On a d'abord bâti l'Europe pour et sur la clientèle Erasmus et EasyJet. Les autres n'ont que peu profité de l'UE, si cette dernière ne les a pas franchement délaissés : voir les jeunes chômeurs de Grèce, d'Espagne ou d'Italie [36]...

Le jeune Allemand a plutôt appris depuis la Coupe du monde de football de 2006 qu'il pouvait montrer son drapeau ; il a aussi appris que l'Europe et l'euro représentaient un coût certain pour l'Allemagne. En France comme en Allemagne, la jeunesse, si elle s'intéresse à l'Union européenne, est plus agnostique que romantique. L'Europe n'est plus son chantier. La scission politique provoquée par la chute du Mur en 1989 est probablement plus grande que l'on ne pense : il y a clairement un problème intergénérationnel en Europe, et il vaudrait mieux s'y confronter, au risque de troubler la fête [37]... C'est peut-être la tâche franco-allemande la plus urgente : rendre l'Europe à nouveau attractive pour la jeunesse, dire que l'Europe ne peut progresser sans l'engagement des jeunes générations. Aujourd'hui comme en 1963 [38], c'est la jeunesse qui décide si le franco-allemand, et donc l'Europe, est fini - ou non !

Copyright Guérot-2012/Politique étrangère-IFRI

Plus

IFRI, *Politique étrangère*, vol. 77, n° 4, Hiver 2012-2013. Dossier : France-Allemagne, 50 ans après le traité de l'Élysée

politique étrangère

France-Allemagne.
50 ans après le traité
de l'Élysée



Hiver 2012-2013

ifri

Les articles de ce dossier

France-Allemagne, 50 ans après le traité de l'Élysée

L'émergence du couple franco-allemand - par Georges-Henri SOUTOU

Le « couple franco-allemand » s'affirme dans les années 1950 et surtout à travers de Gaulle et Adenauer. Giscard et Schmidt, Mitterrand et Kohl en donnent des lectures diverses, qui vont dans le sens de l'approfondissement, en dépit des arrière-pensées de chacun et des interpellations de l'Histoire, en particulier lors de la réunification allemande. Le « couple » paraît peut-être aujourd'hui moins décisif, moins central, dans une Europe élargie et confrontée à la mondialisation et à la crise.

France-Allemagne : le double déni - par Pierre LELLOUCHE

Hier équilibrés, les rapports franco-allemands ont été profondément affectés par la fin de la guerre froide, qui a eu pour effet de valoriser la dimension économique de la puissance. Ils souffrent aujourd'hui d'un véritable décrochage économique français et des incertitudes de l'Allemagne sur elle-même. D'où un double déni : la France refuse l'adaptation à l'économie mondialisée et l'Allemagne refuse d'assumer les responsabilités internationales que lui confère sa nouvelle puissance.

Noces d'or franco-allemandes : le couple est-il fini ? - par Ulrike GUEROT

France et Allemagne ont des conceptions éloignées en matière économique et sur les formes souhaitables de l'intégration européenne. L'Allemagne craint que la France n'effectue pas les réformes de structure nécessaires en matière économique ; et elle s'étonne que ses propositions d'union politique ne suscitent en France aucun écho. C'est ensemble que Paris et Berlin doivent formuler des propositions pour une intégration à la fois économique et politique, ferment d'un nouveau projet européen.

Paris-Berlin : relation solide, rapports asymétriques, politiques antinomiques - par Hans STARK

La relation franco-allemande s'incarne dans de multiples déclarations ou célébrations et dans des structures de coopération encore plus nombreuses. L'ensemble de ce dispositif a cependant échoué à rapprocher significativement les cultures profondes des deux pays. Leurs différences persistantes de philosophies, et donc de politiques, sont particulièrement illustrées par les difficultés de leur coopération de sécurité et de défense et par la divergence croissante de leurs choix économiques.

Sur le site de l'IFRI [*Politique étrangère*, vol. 77, n° 4, 2012](#)

P.-S.

Directrice du bureau de Berlin du Conseil européen des relations étrangères (European Council on Foreign Relations, ECFR)

Notes

[1] Cet article a beaucoup profité de la relecture précise de Christoph Schmidtkunz, stagiaire au bureau de Berlin de l'ECFR. Sa rédaction a été achevée le 30 septembre 2012.

[2] La fameuse expression est du politologue américain Stanley Hoffmann.

[3] G. Ziebura, Die deutsch-französischen Beziehungen seit 1945 : Mythen und Realitäten, Überarbeitete und aktualisierte Neuauflage, Stuttgart, Neske, 1997.

[4] Le 30e anniversaire de l'entrée en fonction en 1982 de Helmut Kohl a déclenché un vaste débat en Allemagne : le traité de Maastricht était-il une erreur historique ? Cf. H.-P. Schwarz, Helmut Kohl. Eine politische Biografie, Munich, Deutsche Verlags-Anstalt, 2012.

[5] É. Aeschimann et P. Riché, La Guerre de sept ans. Histoire secrète du franc fort, Paris, Calmann-Lévy, 1996.

[6] F. Heisbourg, « Nice : un Suez diplomatique », Le Monde, 26 décembre 2000.

[7] Cf. N. Baverez, La France qui tombe. Un constat clinique du déclin français, Paris, Perrin, 2003 et Réveillez Vous !, Paris, Fayard, 2012.

[8] B. Busch et J. Matthes, « Gouvernance de la zone Europe : comment prévenir la défaillance du politique ? - Le point de vue allemand », Regards sur l'économie allemande, Paris, Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine, 2012, « Bulletin économique du CIRAC », n° 105.

[9] G. Duval, « Pourquoi la France n'a pas besoin de se serrer davantage la ceinture en 2013 », Alternatives économiques, article en ligne, 30 août 2012.

[10] « Konjunkturindikator : Deutschland top, Euro-Zone flop », Spiegel Online, 20 septembre 2012.

[11] T. Fricke, « Falsches Vorbild Deutschland », Financial Times Deutschland, 27 avril 2012.

[12] INSEE, « Conjoncture : principaux indicateurs », Informations rapides, n° 218, 6 septembre 2012.

[13] Cf. la déclaration de la présidente du MEDEF, Laurence Parisot : « Les États-Unis d'Europe ne sont plus une utopie », 28 juin 2012, et L. Parisot (dir.), Besoin d'aire, Paris, MEDEF, 2012. Voir aussi « MEDEF Actu-Eco de la semaine du 3 au 7 septembre 2012 ».

[14] W. Schäuble et K. Lamers, Überlegungen zur europäischen Politik, CDU/CSU, 1er septembre 1994.

[15] N. Véron, The Political Redefinition of Europe, Stockholm, Peterson Institute for International Economics, 6 août 2012.

[16] F. Schorkopf, Verfassungsrechtliche Grenzen und Möglichkeiten für eine Umsetzung des Schuldentilgungspaktes des Sachverständigenrates, Gutachten im Auftrag des Sachverständigenrates zur Begutachtung der gesamtwirtschaftlichen Entwicklung,

Göttingen, Sachverständigenrat zur Begutachtung der gesamtwirtschaftlichen Entwicklung, 20 juillet 2012.

[17] Encore qu'un débat semble s'ébaucher : cf. T. Houdaille, « Europe politique : la France doit dire oui à l'Allemagne », Libération, 18 septembre 2012.

[18] Rapport du président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, Towards a Genuine Economic and Monetary Union, Bruxelles, Conseil européen, 26 juin 2012, EUCO 120/12.

[19] Final Report of the Future of Europe Group of the Foreign Ministers of Austria, Belgium, Denmark, France, Italy, Germany, Luxemburg, the Netherlands, Poland, Portugal and Spain, 17 septembre 2012, p. 8.

[20] Voir la critique de Radoslaw Sikorski, ministre des Affaires étrangères polonais, lors de la Conférence des ambassadeurs, le 27 août 2012, à Berlin, <www.laender-analysen.de/polen/pdf/P...> .

[21] Pour plus de détails, voir U. Guérot, The Euro Debate in Germany : Towards Political Union ?, ECFR, 5 septembre 2012.

[22] H. Schmale, « Lösung der Eurokrise : SPD vor Strategiewechsel in der Euro-Debatte », Frankfurter Rundschau, 6 août 2012, et « Euro-Rettung : Koalition denkt über Volksabstimmung zur EU nach », Focus online, 10 août 2012.

[23] « The Future of Europe : Merkel Pushes for Convention to Draft New EU Treaty », Spiegel Online International, 27 août 2012.

[24] U. Guérot : « Das neue Europa : Eurobonds und Euro-Parlament », Euractiv, 6 septembre 2011, et W. Schäuble, ministre allemand des Finances, interview à Radio Deutschlandfunk (DLF), 14 septembre 2012.

[25] Proposition déjà faite en 2004 par Ingolf Pernice, cf. M. Ruffert, « Schlüsselfragen der Europäischen Verfassung der Zukunft. Grundrechte - Institutionen - Kompetenzen - Ratifizierung », Europarecht, vol. 2, mars-avril 2004.

[26] J. Habermas, Zur Verfassung Europas : Ein Essay, Berlin, Suhrkamp, 2011.

[27] J. Lacroix, La Pensée française à l'épreuve de l'Europe, Paris, Grasset, 2008, p. 64.

[28] J. Lacroix, op. cit.

[29] « Stern-Umfrage : Drei von vier Deutschen gegen Vereinigte Staaten von Europa - Auch EU-Präsident wird abgelehnt - Mehrheit sieht jedoch Vorteile von EU und Euro », News Aktuell Presseportal, 4 juillet 2012.

[30] « Deutsche sind europafreundlich - unter Vorbehalt, Stern-Umfrage », 4 juillet 2012.

[31] U. Guérot et T. Klau, *After Merkozy : How France and Germany Can Make Europe Work*, Berlin, ECFR, mai 2012, « Policy Brief », ECFR/56.

[32] J. Pisani-Ferry, A. Sapir, N. Véron et G.B. Wolff, *What Kind of European Banking Union ?*, Bruxelles, Bruegel, juin 2012, « Bruegel Policy Contribution », 2012/12.

[33] W. Münchau, « S.P.O.N. - Die Spur des Geldes. Warum die Bankenunion so wichtig ist », *Spiegel Online*, 19 septembre 2012.

[34] Déclaration commune à l'occasion de du 40e anniversaire du traité de l'Élysée, 22 janvier 2003.

[35] T. Petersen, « Mobil statt arbeitslos ? », *Spotlight Europe*, n° 2012/04, juin 2012, Bertelsmann Stiftung.

[36] S. Hessel, *Indignez-vous !*, Montpellier, Indigène Éditions, 2010.

[37] Présentation (non publiée) de Helen Wallace, réunion organisée par le Bureau des conseillers de politique européenne (BEPA), Bruxelles, Commission européenne, 6 septembre 2012.

[38] C. de Gaulle, *Discours devant la jeunesse allemande*, Ludwigsburg, 9 septembre 1962.